

<b>Zeitschrift:</b>	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Herausgeber:</b>	Association pour la défense des intérêts du Jura
<b>Band:</b>	31 (1960)
<b>Heft:</b>	4
<b>Rubrik:</b>	Chronique économique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Fortune au 31 décembre 1959 . . . .	279 360.30
Fortune au 31 décembre 1958 . . . .	254 044.25
Augmentation de fortune . . . .	<u>25 316.05</u>

Delémont, le 15 janvier 1960.

Le caissier : H. FARRON

#### Procès-verbal de vérification

Les soussignés ont procédé ce jour, à la vérification des comptes de l'ADIJ, année 1959. Les opérations des comptes de valeurs ont été pointées et contrôlées avec les pièces à l'appui.

Le bilan et l'état de fortune ont été contrôlés et vérifiés. Ils ont été trouvés exacts. Les valeurs et contrôles des valeurs (certificats de valeurs et dépôts) ont été produits et vérifiés. Les soussignés se font un plaisir de recommander les comptes qui précèdent à l'assemblée générale de l'ADIJ avec remerciements au caissier pour sa bonne gestion.

Delémont, le 19 février 1960.

Le vérificateur permanent :

W. WÜST

Pour la commune de Sonvilier :

A. BOURQUIN

#### COMMUNICATIONS OFFICIELLES

L'assemblée générale de l'ADIJ aura lieu le 11 juin, à Moutier.

#### CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

**Un baromètre instable.** — L'optimisme règne dans la plupart des secteurs économiques. Le marché de l'emploi paraît assuré. Les exportations s'accroissent de mois en mois et la consommation, dans presque toutes les branches, accuse des augmentations sensibles. L'industrie procède à de nombreux investissements à long et court terme. Dans l'industrie des machines et appareils, les réserves de travail qui atteignaient déjà sept mois durant le quatrième trimestre 1959, ont encore augmenté et oscillent aujourd'hui entre 7,5 et 8 mois.

Il n'est aucun secteur où l'on se plainte de l'absence de commandes. Celles-ci affluent au contraire et dépassent souvent les capacités de production. Des délais de livraison plus longs doivent être sollicités de la plupart de nos acheteurs.

Tant les pouvoirs publics que le secteur privé procèdent à des investissements nombreux, que ce soit dans les travaux de génie civil, la construction de routes, le bâtiment et l'édition de nouvelles usines. La semaine dernière encore, le Conseil fédéral annonçait l'ouver-

ture d'un crédit supplémentaire de 35 millions de francs pour la poursuite des travaux entrepris en vue de la correction des eaux du Jura. Au cours de la session qui vient de s'achever, les Chambres, on le sait, ont voté des crédits énormes pour la mise en œuvre des premiers grands travaux destinés à l'amélioration du réseau routier national.

Dans le secteur privé, on procède à des investissements importants, non seulement dans les machines, mais également dans la construction d'installations nouvelles. Durant le quatrième trimestre de l'année 1959, on comptait 690 projets de construction de fabriques de plus que pendant la période correspondante de 1958, soit un accroissement de 18 %.

Toute cette activité témoigne non seulement d'une conjoncture réjouissante, mais a pour conséquence de stopper littéralement le chômage — jamais encore le chômage n'a été si restreint en Suisse que durant l'année écoulée — ce qui provoque d'heureux effets sur le marché du travail et plus généralement sur le revenu des salariés, qui s'est sensiblement accru.

Mais paradoxalement, en dépit d'une conjoncture aussi favorable, les bourses fléchissent depuis le début de l'année et l'ambiance générale est empreinte de réserve sur le marché des actions. Influencées sans doute par les nouvelles défavorables en provenance des mines d'or d'Afrique du Sud, les bourses françaises, anglaises et belges subissent des baisses sensibles. En Allemagne, les échanges sont modestes et la tendance irrégulière. Chez nous, deux compartiments se sont particulièrement mis en évidence au cours de ces derniers jours, les banques et les chimiques. Les industrielles progressent, mais les étrangères pâtissent d'une certaine défaveur. A Wall Street, l'ambiance générale dépasse par contre la simple réserve. Les valeurs s'effritent dans des proportions inquiétantes. A l'exception de certaines électroniques, qui demeurent les vedettes incontestées du marché, les aciéries, les pétroles, les caoutchoucs, les chemins de fer et l'aviation sont en baisse.

Enfin, l'économie européenne est aujourd'hui beaucoup moins dépendante de celle des Etats-Unis, et les efforts d'intégration commencent à porter leurs fruits. Cette constatation démontre aussi qu'à l'avenir, notre adhésion à l'Association européenne de libre-échange, ne peut que nous être profitable.

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner  
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; secrétariat : 066/225 81 ou 215 83 ; caissier : 066/214 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source